



Nanterre, le 4 novembre 2025

## Patrimoine en péril : l'Hôtel de Magny (Paris 5<sup>e</sup>) soutenu par AXA

- AXA annonce, ce jour, les 6 sites patrimoniaux qui recevront chacun une dotation de 100 000€ pour soutenir leurs travaux de restauration, à travers le Fonds AXA pour le Progrès humain, le fonds de dotation des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA. Ces sites ont été choisis grâce à un vote en ligne, organisé du 19 septembre au 13 octobre 2025, réunissant plus de 50 000 internautes.
- Parmi eux, l'Hôtel de Magny du Muséum national d'Histoire naturelle, situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sera soutenu par le Fonds AXA.
- Cette dotation complètera les montants octroyés par la Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, ainsi que les fonds recueillis grâce aux collectes de dons lancées par la Fondation.

« Le renouvellement de notre mécénat à la Fondation du patrimoine illustre l'engagement durable du Fonds AXA pour le Progrès humain en faveur de la préservation du patrimoine. Depuis 7 ans, le mécénat des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA accompagne la restauration de sites en péril, redynamisant les territoires grâce au patrimoine et contribuant ainsi à la création et au maintien d'emplois. Notre soutien à la Fondation du patrimoine s'inscrit dans une logique d'investissements pérennes pour protéger et transmettre ces héritages aux générations futures. » déclare **Clément Rouxel**, Délégué général du Fonds AXA pour le Progrès humain.

« Pour la huitième année, la Mission Bern et la Fondation du patrimoine ont identifié 120 sites patrimoniaux remarquables à travers toute la France. Cette sélection va permettre de les sauver du péril et de dynamiser les territoires sur lesquels ils sont implantés. Je remercie AXA pour son soutien à ces six projets sélectionnés par la Mission Bern qui sont ancrés dans la vie locale des Français, et pour son engagement renouvelé auprès de la Fondation du patrimoine. » précise **Stéphane Bern**.

En 2025, le Fonds AXA pour le Progrès humain a renouvelé son soutien à la Fondation du patrimoine jusqu'en 2027.

### Comment s'est fait le choix du site ?

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, AXA s'engage pour sauver le patrimoine en péril. Cette année, ce sont plus de 18 sites patrimoniaux, en France métropolitaine et dans les territoires ultramarins, parmi les 102 sites départementaux lauréats du Loto du Patrimoine 2025, qui ont été proposés au vote des internautes. Ils ont été plus de 50 000 à voter pour leurs monuments préférés.

Ainsi, 6 projets ont été retenus en 2025. Chaque projet sera financé à hauteur de 100 000€ par le Fonds AXA. Cette dotation complète les fonds octroyés par la Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED. Depuis 2019, ce sont 32 sites qui ont pu bénéficier du soutien d'AXA. **Parmi eux, l'Hôtel de Magny du Muséum national d'Histoire naturelle, situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sera soutenu par le Fonds AXA.**

## L'Hôtel de Magny dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Jardin des Plantes - Muséum national d'Histoire naturelle

Construit entre 1696 et 1700 par Pierre Bullet, architecte du roi Louis XIV, l'hôtel tient son nom de la famille qui en fut propriétaire de 1758 à 1779. À proximité du Jardin royal des plantes médicinales, également appelé le Jardin du Roi, l'hôtel particulier et ses jardins intègre l'enceinte du Jardin du Roi sur une décision de Buffon en 1787. À l'origine demeure historique, il abrite à partir de cette époque les salons et bureaux des intendants du Jardin, puis, à partir de 1793, des directeurs du Muséum national d'Histoire naturelle. Parmi ses résidents et utilisateurs figurent des figures majeures de la science comme Georges Cuvier, Jean-Baptiste de Lamarck, ou encore Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. Ce lieu a contribué activement à la réflexion naturaliste, à l'enseignement des sciences, et au rayonnement de la recherche française. Classé Monument Historique en 1993, ce bâtiment conserve une forte valeur patrimoniale, historique et symbolique, tout en étant toujours occupé aujourd'hui par la présidence et la direction générale du Muséum, perpétuant ainsi sa vocation scientifique.

Le projet prévoit une restauration complète et respectueuse de l'édifice, pour en préserver l'intégrité patrimoniale, renforcer sa sécurité, et réaffirmer son rôle dans le paysage culturel et scientifique parisien. À terme, l'Hôtel de Magny restera un lieu de travail pour le Muséum, tout en bénéficiant d'une valorisation culturelle ciblée. Des visites guidées, en particulier lors des Journées européennes du patrimoine, seront proposées pour faire connaître ce joyau méconnu du grand public. Des visites privilégiées seront également organisées en contrepartie à des dons reçus dans le cadre de l'appel aux fonds lancé avec la Fondation du patrimoine.

Les travaux ont débuté en septembre 2025 pour une durée de 2 ans (calendrier prévisionnel).

### En savoir plus.



© MNHN / P. Pescher

#### A PROPOS du Fonds AXA pour le Progrès humain

Le Fonds AXA pour le Progrès Humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et dans 50 pays à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : la santé et les sciences ; la protection de la planète ; la solidarité, l'inclusion et l'éducation ; les arts, la culture et le patrimoine.

Le Fonds AXA pour le Progrès Humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de notre mission : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte ». Grâce à ce Fonds, AXA met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Consulter le site internet (<https://www.axa.com/fonds-axa>)

#### RELATIONS PRESSE :

##### AXA France

Antoine DEMIERE  
antoine.demiére@axa.fr  
06.87.77.43.53

Hélicia CHALON  
helicia.chalon@axa.fr  
06.74.66.98.36

##### Fondation du patrimoine

Image Sept : Alice Boubli  
[aboubli@image7.fr](mailto:aboubli@image7.fr)  
06.38.11.63.97



### A PROPOS de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 1 200 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 43 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

**Consulter le site internet** (<https://www.fondation-patrimoine.org>)

### A PROPOS de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine » (ou « Mission Patrimoine »), dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine. Déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, le succès du Loto du patrimoine est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt patrimonial, culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

18 projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'Outre-mer et 1 projet par département sont soutenus chaque année grâce à ces jeux par la Fondation du patrimoine. Le Loto du patrimoine a un triple objectif :

- Identifier le patrimoine en danger, au regard de son intérêt patrimonial et culturel, de l'urgence de sa restauration, et de son état de péril,
- Mobiliser des fonds permettant de contribuer au financement des chantiers de restauration,
- Valoriser le patrimoine en favorisant les initiatives de développement de l'économie locale (et notamment le tourisme) par le patrimoine, dans le but de revitaliser les territoires.